

Réf: Dossier 290518

Avis de constitution

SOCIETE « AMOUR REMPLIR D'IMMORTALITE, D'ESPOIR ET DE LUMIERE EN JESUS CHRIST » en abrégé « ARIEL-JC »

Siège ABIDJAN, COCODY, ABATTA, NON LOIN DE LA PHARMACIE ABATTA, LOT 219, ILOT 23, Lot 219, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMOUR REMPLIR

D'IMMORTALITE, D'ESPOIR ET DE LUMIERE EN JESUS

CHRIST » en abrégé « ARIEL-JC »

Objet : GESTION LOCATIVE, PRESTATIONS DE SERVICES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ABATTA, NON LOIN DE LA PHARMACIE ABATTA, LOT 219, ILOT 23, Lot 219, Ilot 23

Dirigeant(s) M N'DRI KONAN CAMILLE PIERRE STEPHANE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00861      du      29/02/2024      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°11149/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

